

CAHIER esperance



WEEK-END
de découverte :
on travaille et
on rencontre
les habitants de
la coopérative.

Dépasser le chacun chez soi, ils l'ont fait !

Ces trentenaires se sont regroupés au sein de la Coopérative des possibles, à Binic (Côtes-d'Armor). Élaborant le projet d'un habitat participatif, ils tentent l'aventure collective dans un ancien moulin.

Dans la cour encombrée d'outils, de plants de tomates au milieu des orties, une dizaine de personnes profitent des derniers rayons de soleil d'octobre autour d'un café. Chacun pioche à sa guise dans un gros sac de pommes – production maison ! Tous sont là pour participer au chantier participatif organisé au moulin Saint-Gilles, à Binic (Côtes-d'Armor), le premier week-end de chaque mois. La pause-café terminée, chacun retourne à son poste ; les uns au potager, les autres à jointoyer, avec un enduit à la chaux, des murs en pierre d'une maison qui accueillera bientôt deux couples en colocation. Ils ont une trentaine d'années

et souhaitent rompre avec le modèle du chacun chez soi, de la spéculation immobilière et de la propriété à tout prix. Depuis novembre 2021, ils ont formé un collectif baptisé la Coopérative des possibles et ont acquis un ancien moulin de 1708. Trois bâtiments, 1000 m² de plancher à restaurer, 2 ha de terrain. Le tout inhabité depuis plus de 10 ans – et même 50 ans pour la minoterie.

AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE ET ALIMENTAIRE

Après quelques passages de débroussaillouse, deux couples s'y sont installés fin 2021 et y ont passé leur premier hiver. Un nouveau devrait les rejoindre →

Un monde meilleur

à l'automne. L'objectif, à terme, serait d'accueillir entre 10 et 15 personnes en habitat partagé. Avec, sur le même site, des logements privés et des colocations. Chacun pourra profiter des espaces collectifs comme le garage, la buanderie, le potager... Le projet de la Coopérative des possibles a été mûrement réfléchi. Une charte établit le statut juridique (en SCI coopérative), le règlement intérieur et le contrat coopératif.

Pourquoi, à 30 ans, se lancer dans une telle aventure ? Supporter les conditions de vie rustiques d'une maison ancienne, quand on a grandi avec tout le confort moderne ? Sylvain, développeur web de 36 ans et habitant permanent, répond : « J'ai choisi ce lieu en connaissance de cause, avec ses avantages et ses inconvénients. C'est sûr que cela ne conviendrait pas à tout le monde, mais je profite ici d'un cadre agréable, à quelques minutes de la mer. J'ai envie de vivre avec d'autres, et la coopérative va permettre de tout mutualiser : l'eau, l'électricité, les charges, etc. Nous choisissons aussi de vivre en autonomie énergétique et alimentaire, sans réfrigérateur ni congélateur, de prendre le vélo pour aller à Binic et de faire tous les travaux nous-mêmes, avec des matériaux écologiques ou de récupération. » En effet, la Coopérative des possibles n'est pas reliée au réseau électrique, mais produit son électricité grâce à des panneaux photovoltaïques. Ses membres aimeraient, à l'avenir, produire aussi de l'électricité avec l'eau du bief qui alimentait le moulin.



Dans la future salle commune de la maison, Mathilde (27 ans) et Hélène (33 ans), expliquent leur implication comme bénévoles. Une truelle à la main, Mathilde se réjouit d'apprendre ici « des savoir-faire écologiques dans un lieu qui peut servir à créer du lien ». « Je cherche à m'investir dans des actions qui ont du sens et permettent de connaître des gens », explique Hélène, qui vient d'arriver. Elle et Mathilde mangent bio et ne prennent plus l'avion. Elles pratiquent le zéro déchet et ont exclu la viande de leur assiette. « Face à l'urgence climatique, nous essayons de faire



JUSTINE, en salopette, est l'une des premières habitantes permanentes, depuis un an.

de notre mieux. Cela commence par nous améliorer nous-mêmes », poursuit Mathilde. Les deux jeunes femmes sont intéressées par l'expérience de l'habitat partagé, mais pas tout de suite : elles souhaitent d'abord visiter un certain nombre de lieux avant de s'engager.

DE NOUVEAUX HABITANTS sont attendus à l'automne.

CHANGER DE VIE

Qui sont les candidats pour vivre au moulin ? Justine, habitante permanente de 33 ans, reçoit des messages de nombreux Parisiens qui souhaitent changer de vie. « Je leur réponds : venez voir sur place ! Au chantier, le premier week-end du mois, ils pourront expérimenter le concret de la vie ici et voir si cela peut leur convenir. » Il est important, leur conseille Justine, de se questionner sur leur rapport à l'argent, à la propriété, à leur manière de gérer les conflits... « Nous n'avons fixé aucun critère de sélection, précise Sylvain. La seule chose qui compte vraiment est d'avoir envie de vivre ensemble. » Il est donc conseillé d'y passer d'abord un mois ou deux. Si l'on souhaite rester plus longtemps, il est nécessaire que les coopérateurs

PHOTOS **DELPHINE LEFEBVRE/HANS LUCAS** POUR LA VIE

S'abonner c'est s'engager dans *La Vie* !



1 an = 135€
au lieu de ~~208€*~~

Chaque semaine,
La Vie est à vos côtés
pour nourrir votre foi
et donner du sens à l'actualité.

SOIT 17 NUMÉROS
GRATUITS

* Prix au numéro

BULLETIN D'ABONNEMENT

Offre valable jusqu'au 31/12/2022 réservée à la France métropolitaine. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Malesherbes Publications (Groupe Le Monde), responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation Client et d'actions marketing sur ses produits et services. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse <https://confidentialite.lavie.fr> ou écrivez à notre Délégué à la protection des données - 67/69 av. Pierre-Mendes-France - CS 11469 - 75707 Paris Cedex 13 ou dpo@aroupelemonde.fr